



— Leur avenir, notre trait d'union —

<https://opal-asso.fr/recrutement/accompagnateur-periscolaire-neufgrange-p23-2026-1/>

Organisme employeur

Opal

Accompagnateur périscolaire (H/F) – Neufgrange | offre P23-2026-1

Description

L'OPAL, association engagée dans l'enfance depuis 1965 et gestionnaire d'accueils de loisirs et périscolaire sur la région Alsace-Moselle, forme et recrute un Accompagnateur périscolaire (H/F) pour sa structure de NEUFGRANGE (Moselle).

Missions :

- Accueillir et accompagner les enfants dans leurs temps de loisirs
- Proposer des animations en lien avec le projet pédagogique
- Proposer des activités ludiques et de détente qui prennent en compte leur rythme et leurs capacités
- Communiquer avec les autres membres de l'équipe et de l'environnement de l'enfant
- Veiller au bien-être et la sécurité des enfants

Les avantages :

- 100% de prise en charge sur vos transports en commun
- 100% de prise en charge sur vos repas et goûters
- 60% de prise en charge sur la mutuelle d'entreprise
- Possibilité d'évolution rapide et de formation au sein de l'association
- Formations internes prises en charge par l'OPAL + primes

Les partenariats et les aides diverses :

- Prévoyance CHORUM pour une meilleure prise en charge de vos frais de santé
- Partenariat ACTION LOGEMENT pour une aide à la recherche d'un logement à proximité
- Prise en compte de l'ancienneté dans la branche avec une rémunération adaptée
- Un CSE (Comité Social et Economique) engagé et toujours à vos côtés pour des questions à l'employeur
- Cartes cadeaux spéciales « vacances » ou « Noël » et cartes « naissance » en fonction de votre ancienneté à l'OPAL

Informations sur le poste :

- Contrat : CDI
- Début : 31/08/2026
- Intervention : Midi
- Volume horaire : 10h00 par semaine périscolaire (01h00 de temps administratif) + 06h00 de préparation annuelle, soit 7.75 heures annualisées (lissée sur l'année)
- Taux horaire brut : 12.25€
- Salaire estimé : 411.44 € brut / 316.81 € net par mois
- Qualification(s) : BAFA Titulaire exigé ou équivalent
- Echelon : A

Type de poste

CDI

Date de début du poste

démarrage au 31/08/26

Horaires

10h00 par semaine périscolaire (01h00 de temps administratif) + 06h00 de préparation annuelle, soit 7.75 heures annualisées (lissée sur l'année)

Temps Intervention

Midi

Salaire de base

12,25

Lieu du poste

54, Neufgrange

Date de publication

24 juin 2026

- Indice : 257